

Créer et administrer un site internet pour TPE-PME

RS6348 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	326
Formacode(s)	46333
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2028

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS DES METIERS DE MOSELLE	18572204800153	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DES METIERS ET DE L'AGRICULTURE DE WALLIS ET FUTUNA	20009986900014	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18974011100019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	13000583800011	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	13002793100018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	13002607300010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900267	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION CORSE	13002804600014	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6348-creer-et-administrer-un-site-internet-pour-tpe-pme/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Créer et administrer un site internet pour TPE-PME » s'inscrit dans une logique de développement de compétences numériques, des artisans, futurs-artisans, ou collaborateurs d'artisans. Elle vise à donner aux

artisans, ou futurs artisans, la maîtrise des outils nécessaires à la pérennité de leurs structures. Il est indispensable que les artisans puissent se former aux outils du numérique afin de promouvoir et faire rayonner leur activité sur internet.

La certification reconnaît à son titulaire les compétences nécessaires à la création et à l'administration d'un site internet via un système de gestion de contenu.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1. Définir la finalité de son site internet (site vitrine, boutique en ligne, réponse à appel d'offre...) en cohérence avec l'activité de son entreprise, sa stratégie d'entreprise, sa (ou ses) cible(s), en tenant compte de ses ressources et de ses contraintes, afin de déterminer la structuration du site internet, le choix d'un nom de domaine et d'un hébergeur.

C.2. Concevoir et structurer l'architecture de son site internet en créant la page d'accueil, les pages de contenu et en les organisant dans des menus de navigation en fonction de sa stratégie de communication, en garantissant la sécurité de la navigation, dans le respect de la réglementation en vigueur afin de valoriser son activité et répondre au besoin de sa(ses) cible(s) (information recherchée, sécurité...).

C.3. Mettre en page le contenu de son site internet en créant le contenu des pages (texte/image/vidéos...), les liens et boutons de navigation entre les pages, en tenant compte des règles d'ergonomie et d'accessibilité, en cohérence avec le graphisme défini afin de proposer une expérience de navigation adaptée à ses clients.

C.4. Créer un site responsive en s'assurant que la structure des pages et du menu, les images, les animations, les graphismes soient optimisés (poids et taille des images, peu d'animations, vitesse de chargement, organisation des blocs texte et médias, limitation de l'empreinte énergétique...) afin que celui-ci puisse s'adapter aux différents supports de lecture et aux habitudes de navigation.

C.5. Construire des pages web performantes en créant des textes attractifs auprès de sa cible, en identifiant et en intégrant les mots-clés et expressions-clés dans les textes, dans le balisage et en créant un maillage de liens intuitif et des url claires, afin de pouvoir, à terme, ressortir dans les premiers résultats des moteurs de recherche (référencement naturel).

C.6. Paramétrer un outil de suivi des performances du site, adapté à ses besoins et respectueux de la réglementation en vigueur afin qu'il puisse identifier les points d'alerte et prendre connaissance du référencement de son site.

C.7. Communiquer sur son site internet après sa publication en mobilisant les outils print comme les flyers ou les cartes de visites ainsi que les outils digitaux via les outils de référencement local (annuaires gratuits et payants), les plateformes professionnelles (communales, en lien avec le secteur...), les réseaux sociaux, la publicité en ligne, la newsletter, tout en tenant compte de ses ressources afin de valoriser son site internet et d'augmenter son trafic.

C.8. Mettre à jour son site internet régulièrement en créant de l'actualité via la publication d'articles, l'actualisation des articles publiés, en suivant et améliorant son référencement naturel, en vérifiant les mentions réglementaires, en répondant aux sollicitations (formulaire de contact, commentaires...) afin de démontrer le professionnalisme de l'entreprise (expertise dans son secteur, dynamisme de l'entreprise), de valoriser son image de marque et de mettre en confiance le client.

C.9. Sauvegarder l'ensemble de son site et mettre à jour les logiciels régulièrement en utilisant les outils dédiés (extensions, hébergeur...) et en sélectionnant le lieu de stockage de la sauvegarde (cloud, serveur interne...) tout en prenant en compte les recommandations de la CNIL (diversification des lieux de stockage de sauvegarde...) afin de sécuriser son site internet.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de son activité et en lien avec la présente certification, le professionnel doit respecter les réglementations suivantes :

- La loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. Cette loi précise les informations qui doivent apparaître sur un site internet notamment en page de mentions légales, et en page de conditions générales de ventes (dans le cas d'un site e-commerce).
- La propriété intellectuelle soit notamment le droit d'auteur et le droit à l'image.
- Le droit de la consommation (mentions légales...).
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Enfin, il doit tenir compte des exigences des normes et des labels de son domaine d'activité qui peuvent nécessiter un affichage spécifique sur son site internet.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification vise l'acquisition de compétences transversales pour les artisans, futurs artisans/ porteur de projet et conjoints exerçant en qualité de chefs d'entreprise ainsi que ses collaborateurs au sein de très petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

Pour accéder à la certification, le candidat doit pouvoir utiliser de manière courante un ordinateur et internet. En ce sens, il doit pouvoir utiliser les systèmes d'exploitation (Windows, Mac ou autre système d'exploitation), naviguer dans l'interface et utiliser l'explorateur de fichiers. Il doit également pouvoir réaliser les actions informatiques les plus récurrentes, telles que : chercher une image enregistrée sur son ordinateur ; enregistrer un fichier, naviguer dans l'arborescence du disque dur ; créer des mots de passe et les retrouver ; ajouter/ paramétrer/ supprimer des applications ; utiliser les applications et outils utiles à la création d'un site internet comme Paint.

En outre, une réflexion au regard des éléments suivants doit être amorcée :

- Le graphisme et les images du site internet (logo, couleurs de son identité visuelle, typographie, photographies...) ;
- La structure du site (rubriques et intitulés de page) ;
- Sa présentation.

Le candidat doit également avoir étudié les concurrents de son activité en analysant leur stratégie commerciale et marketing au regard de son projet.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 2 membres : un membre de la direction de la CMA et une personne extérieure à la session de formation. 50% des membres du jury sont extérieurs à la CMA.

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2028
Date de dernière délivrance possible	19/01/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5159

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://formation->

[cma92.fr/img/cms/MARS%202023/CREER%20ET%20ADMINISTRER%20UN%20SITE%20INTERNET_1.pdf](https://formation-cma92.fr/img/cms/MARS%202023/CREER%20ET%20ADMINISTRER%20UN%20SITE%20INTERNET_1.pdf)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6348/>

Où se former

Formations référencées	81
Organismes	13
Régions couvertes	11

Prix indicatif	840 € – 1 680 €
Durée	28 – 42 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	860
Parcours menés à terme	787
Taux d'achèvement	92 %
Période	08/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 087
Montant total engagé	1 192 023 €
Coût moyen par dossier	1 097 €
Durée moyenne	35 h
Période	07/2023 – 09/2026
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.